

# Discours du président de la CEP•L

à l'occasion de la

Remise des  
diplômes universitaires

Luxembourg, le 14 février 2008

- \* *Monsieur le ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké,*
- \* *Monsieur le directeur des partenariats de l'Open University, Dominic Newbould*
- \* *Chers invités d'honneur,*
- \* *Chers lauréats,*
- \* *Mesdames, Messieurs,*

Je vous transmets tout d'abord les excuses de Monsieur Mohamed Bayad, le directeur de l'Institut d'Administration des Entreprises de l'Université Nancy2, qui ne peut pas être présent ce soir pour cause de maladie.

Je vous remercie d'être venus si nombreux ce soir et je vous souhaite la bienvenue à notre remise des diplômes universitaires parrainée cette année par le ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, Monsieur Jeannot Krecké.

Je vous rappelle que la Chambre des employés privés a été un des pionniers de la formation continue de niveau universitaire au Luxembourg. Lorsqu'en 1996, elle entreprit ses premières démarches avec l'IAE de l'Université Nancy2 pour offrir des programmes de l'enseignement supérieur, le terrain n'avait guère été défriché. Les deux organismes de formation ont alors conclu un partenariat qui a abouti à la mise en place d'une formation sanctionnée par le **DESS CAAE, le Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées en Administration des Entreprises**. Cette formation, s'adressant à des cadres appelés à gérer une entreprise et n'ayant pas d'expérience particulière dans le domaine, s'est avérée un franc succès et a enregistré près de 340 inscriptions à cette date.

La CEP•L n'a pas tardé à lancer un second diplôme avec l'IAE de Nancy2 en 1997 : son choix s'est porté cette fois sur un **Master en Gestion des Ressources humaines et Organisations**. Cette décision allait de pair avec la volonté de la Chambre des employés privés de promouvoir des styles de management gagnant-gagnant au sein des sociétés, des politiques de gestion qui visent à réduire les sources de stress et de souffrance psychologique liées à l'emploi et s'efforcent de proposer des conditions de travail motivantes aux salariés.

Afin de pouvoir étendre ses activités de formation à la partie anglophone de la population, la Chambre des employés privés s'est associée en 2004 avec **l'Open University de Grande-Bretagne** pour créer une plateforme de coopération commune. L'Open University, qui est l'un des précurseurs de l'enseignement à distance, offre des bachelors, des masters et d'autres diplômes en langue anglaise dans de nombreuses disciplines. Elle compte près de 240 étudiants au Grand-Duché, les domaines de prédilection des Luxembourgeois étant le management et les technologies de l'information.

La Chambre des employés privés n'a ménagé ni ses efforts ni ses dépenses pour continuellement élargir son offre de programmes universitaires. Aménagées pour permettre de concilier activité professionnelle

et formation, les formations supérieures répondent à un réel besoin des salariés et du marché de l'emploi.

L'économie luxembourgeoise, afin de rester compétitive et de pouvoir faire de l'innovation sa pierre angulaire, est tributaire d'une main d'œuvre hautement qualifiée. Or, nous savons qu'à l'heure actuelle le système scolaire luxembourgeois n'arrive pas à produire assez de qualifiés, au niveau universitaire ou à d'autres niveaux, pour satisfaire à cette demande. La CEP•L est convaincue que la formation continue peut combler ces lacunes en permettant aux professionnels de développer leurs connaissances et savoir-faire. Elle est une chance à la fois pour l'économie et à la fois pour les individus qui désirent acquérir en cours de route les bases théoriques leur permettant d'évoluer et d'exercer des responsabilités croissantes en entreprise.

La CEP•L est fière d'annoncer que l'année 2008 verra le lancement de **nouvelles formations universitaires** organisées entre autres en coopération avec l'Université Paris II - Panthéon-Assas : il s'agit notamment d'un Master en Marketing et Communication des entreprises. Des pourparlers avec d'autres institutions sont en cours, afin de combler des lacunes au niveau de la formation continue supérieure.

Selon toute probabilité, la Chambre des employés privés fusionnera, d'ici 2009, avec la Chambre de Travail pour devenir une **Chambre unique** des salariés. Je tiens à vous assurer dès à présent que la Chambre unique poursuivra ses activités de formation continue et qu'elle disposera même de ressources supplémentaires pour lui permettre d'étendre et de développer son dispositif de formation tout au long de la vie.

### **Chers lauréats,**

Je voudrais vous exprimer mes sincères félicitations pour l'excellent travail que vous avez accompli, pour votre endurance et pour votre courage. Je suis persuadé qu'il n'est pas facile de reprendre des études au beau milieu de sa vie professionnelle, de quitter le confort de sa routine et de s'ouvrir vers de nouveaux horizons. Vous avez dû relever des défis importants au niveau intellectuel et au niveau de votre organisation quotidienne. Toutes mes félicitations pour votre réussite.

Je me réjouis d'annoncer que le réseau des anciens du Master en Administration des Affaires a repris un nouveau souffle et qu'il a prévu d'animer une série d'événements à destination des anciens et des nouveaux étudiants en 2008. J'invite tous ceux qui sont intéressés à rejoindre l'association AILE à prendre contact avec son Président Monsieur Claude Jonniaux.

### **Mesdames et Messieurs,**

Nous sommes très heureux de pouvoir décerner ce soir 72 diplômes dont :

- 16 *Masters en Administration des Affaires* de l'Université Nancy2 ;
- 17 *Masters en Gestion des Ressources humaines et Organisations* de l'Université Nancy2 ;
- et 39 Certificats de l'Open University dont 19 *Bachelors* et 9 *Masters* dans différentes spécialités.

Depuis que la Chambre des employés privés organise des formations universitaires en formation continue, elle a toujours associé une personnalité importante de la vie politique et économique luxembourgeoise à chaque promotion. Cette année-ci, le ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, Monsieur Jeannot Krecké, nous a fait l'honneur de parrainer la remise des diplômes.

Je vous rappelle que le chemin de Monsieur Krecké a lui-même été fortement marqué par la formation continue. Licencié en éducation physique et sportive, il a d'abord poursuivi pendant 10 ans une carrière de pédagogue. En 1983, il a décidé de se reconverter professionnellement en économie, en comptabilité et en fiscalité et s'est engagé à ce titre dans plusieurs formations continues. Elu député en 1989, il a continué à développer son intérêt pour les dossiers économiques et le domaine fiscal.

Depuis qu'il gère le ressort de l'Economie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké a déclaré à maintes reprises sa volonté de diversifier l'économie luxembourgeoise. Son violon d'Ingres, c'est de faire du Luxembourg un centre d'excellence en logistique.

### **Monsieur le Ministre,**

L'Education nationale n'a pas la réputation d'anticiper les évolutions économiques, et souvent un manque de main d'oeuvre qualifiée est constaté tardivement. Notre chambre se donne et se donnera la peine pour au moins atténuer ce « gap », aussi dans les domaines qui vous sont chers.

Au nom des partenariats IAE de Nancy2, Open University et Chambre des employés privés, je réitère nos remerciements pour avoir accepté le parrainage des promotions pré mentionnées.

Je tiens également à remercier les responsables pédagogiques et administratifs des partenariats, Madame Laure Carvoyeur, Madame Dominique Sartori et Madame Valerie Scott, pour leur engagement et la bonne collaboration.

### **Mesdames et Messieurs,**

Je vous remercie de votre attention et je vous souhaite une excellente soirée.

Luxembourg, le 14 février 2008